

Consignes pour les usagers ayant un diagnostic de COVID-19 positif (confirmé avec un test de dépistage)

Consignes sanitaires :

- Demeurer à domicile si présence de fièvre.
- Port du masque recommandé à partir de 2 ans si l'enfant peut le tolérer en présence de toux, de mal de gorge ou de congestion nasale.

Pour les 10 jours qui suivent l'apparition des symptômes (SX):

- Garder une distance avec les autres, autant que possible.
- Éviter les contacts avec les personnes vulnérables, comme celles âgées, immunodéprimées ou qui ont des maladies chroniques.
- Privilégier les activités à distance.
- Éviter les événements sociaux non essentiels.
- Aviser les personnes fréquentées de l'état contagieux de l'utilisateur.
- Si l'utilisateur doit aller à l'école ou au service de garde, aviser le responsable de l'établissement et respecter les règles en vigueur.

COVID-19 confirmée	Analyse de la situation	Services spécialisés		
		En installation	À domicile	En SGÉE
<i>Usager sans amélioration des symptômes et/ou avec fièvre</i>	Chaud (usager isolé)	NON Sauf en présence de préjudice : Maintien des services (Port des EPI complets) <i>*Plateau technique requis, si en installation</i>		NON
<i>Usager avec amélioration des SX ET absence de fièvre</i>	Chaud (usager <u>non</u> isolé)	NON Sauf en présence de préjudice : Maintien des services (Port des EPI complets) <i>*Plateau technique requis, si en installation</i>	OUI Maintien des services (Port des EPI complets)	OUI Maintien des services (Port des EPI complets)

Légende

EPI complets: Masque N95, protection oculaire, blouse et gants

SGÉE: Services de garde éducatifs à l'enfance

Mise à jour : 2023-03-10

Consignes pour les personnes habitant sous le même toit qu'une personne ayant la COVID-19

Consignes sanitaires :

Pendant 10 jours, les personnes qui habitent au même domicile qu'une personne ayant la COVID devraient :

- Surveiller l'apparition de symptômes.
- Assurer l'aération des pièces où les personnes se trouvent.
- Porter le masque et conserver une distance de 2 mètres avec la personne ayant la COVID-19, autant que possible.
- Demander à la personne ayant la COVID-19 de porter un masque en leurs présences, autant que possible.
- Éviter les contacts avec les personnes vulnérables sous le même toit. Si impossible, limiter le temps de contact au maximum.
- Se laver les mains fréquemment.

Pour connaître les problèmes de santé reconnus qui empêchent le port du masque, consultez la page [Port du masque ou du couvre-visage](#)

Pour informations complémentaires, il est possible de consulter le lien suivant : [Mesure de protection - En milieu de soins ou à la maison, fais la distinction](#)

Contact étroit	Analyse de la situation	Services spécialisés		
		En installation	À domicile	En SGÉE
	Jours 1 à 10 (usager <u>non</u> isolé)	<p>NON</p> <p>Sauf si présence de préjudice (Port des EPI complets)</p> <p><i>*Plateau technique requis, si en installation</i></p>	<p>OUI</p> <p>Maintien des services (Port des EPI complets)</p>	<p>OUI</p> <p>Maintien des services (Port des EPI complets)</p>

Sources :

<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/prevention-des-accidents-des-lesions-et-des-maladies/gestes-limiter-transmission-maladies-respiratoires-infectieuses>

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/covid-19-autres-infections-respiratoires/questions-reponses-covid-19>

Légende

EPI complets: Masque N95, protection oculaire, blouse et gants

SGÉE: Services de garde éducatifs à l'enfance

Mise à jour : 2023-03-10